

ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 janvier au 15 février 2017

Joyeuse
Saint
Valentin

Avis publics	Page 2
Résumé de la séance du conseil	Page 2
Entreprises de Saint-Jude	Page 13
Médiathèque Élise-Courville	Page 16
Fadoq	Page 17
Loisirs	Page 18
La Fabrique	Page 20
Maison des jeunes / CJS	Page 21
Fête des bénévoles	Page 22
Messages	Page 23
Jeunes en santé	Page 26
Régie Intermunicipale	Page 26
Défi SQ	Page 27
Nos annonceurs	Page 28

AVIS PUBLIC

Lors de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2016, le Conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 511-2016 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 13 décembre 2016.

La directrice générale,
Nancy Carvalho

AVIS PUBLIC

Lors de la session ordinaire tenue le 9 janvier 2017, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 510-2016 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS-ES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, 940, rue du Centre à Saint-Jude pendant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jude, ce 10 janvier 2017.

La directrice générale,
Nancy Carvalho



*EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU
12 DÉCEMBRE 2016 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.*

LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

La directrice générale fait une présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2017 et un document est joint en annexe A au procès-verbal.

Après étude, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget pour l'année 2017 tel que soumis et joint en annexe A au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019 tel que présenté et joint en annexe B au procès-verbal.



*EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU
12 DÉCEMBRE 2016 à 20h30, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.*

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 511-2016 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 5 décembre 2016 sans dispense de lecture;

ATTENDU QUE le maire procède à la lecture, devant public, du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le règlement numéro 511-2016 comme suit:

ARTICLE 1: TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Une taxe foncière générale est, par les présentes, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation et que le taux soit établi ainsi:

Taxe foncière générale : 0.4500\$ / 100\$ d'évaluation

ARTICLE 2: COMPENSATION DE BASE POUR L'USAGE DE L'EAU

Aux fins de financer la compensation pour l'usage de l'eau, il est imposé et sera exigé un tarif de base de 130.00 \$ par maison, bâtiment ou établissement desservi par la Régie d'aqueduc Richelieu Centre. Ce taux de base constitue un taux minimum payable, peu importe la consommation, par tout consommateur dont la maison, le bâtiment ou l'établissement est desservi en eau par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre. Ce taux de base inclut un maximum de consommation de 100 mètres cubes d'eau. Les mètres cubes d'eau consommés en surplus de la base fixée à 100 mètres cubes seront facturés au taux de 0.655\$ par mètre cube.

Dans le cas d'une unité d'évaluation qui comprend une exploitation agricole enregistrée et une résidence, le taux de base sera appliqué uniquement à la résidence et la consommation supplémentaire aux 100 mètres cubes d'eau inclus dans le taux de base sera imposée et prélevée à l'exploitation agricole enregistrée.

ARTICLE 3: COMPENSATIONS POUR LA COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES ET POUR LES CUEILLETES DE MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES

Les taux de compensation apparaissent dans le tableau à l'article 5. Cependant, dans le cas d'une unité d'évaluation qui comprend une exploitation agricole enregistrée et une résidence, les compensations seront imposées et prélevées uniquement à la résidence.

ARTICLE 4 : COMPENSATION POUR LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le taux annuel de compensation applicable pour la vidange obligatoire des installations septiques aux deux ans apparaît dans le tableau à l'article 5. Une compensation sera prélevée annuellement en se basant sur le coût de la vidange facturé par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains divisé par deux.

Le taux annuel de compensation applicable pour la vidange obligatoire des installations septiques à utilisation saisonnière aux quatre ans apparaît dans le tableau à l'article 5. Une compensation sera prélevée annuellement en se basant sur le coût de la vidange facturé par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains divisé par quatre.

Dans le cas où une vidange hors saison (du 16 novembre au 14 avril) devrait se faire, une compensation supplémentaire de 52\$ sera facturée au propriétaire.

Dans le cas d'un déplacement inutile de l'entrepreneur qui est mandaté pour la vidange des installations septiques, une compensation supplémentaire de 75\$ sera facturée au propriétaire.

 **PROCÈS-VERBAL** **ARTICLE 5: TAUX DES TAXES ET DES COMPENSATIONS**

Que le taux des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2017 soit établi ainsi:

Foncière générale	0.4500 \$	par 100 \$ d'évaluation
Foncière égout pluvial et rues	0.0339 \$	par 100 \$ d'évaluation
Collecte résidus domestiques	84.00 \$	par unité desservie
Collecte matières recyclables	25.00 \$	par unité desservie
Collecte matières organiques	40.00\$	par unité desservie
Vidange des installations septiques	100.00\$	par unité desservie
Vidange des installations septiques avec utilisation saisonnière	50.00\$	par unité desservie
Égout sanitaire	189.00 \$	par unité desservie
Traitement des eaux usées	192.00 \$	par unité desservie
Taux de base pour l'eau (100m ³)	130.00 \$	par unité desservie
Compteur d'eau	0.655 \$	par mètre cube pour l'excédent du taux de base

ARTICLE 6: TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Pour tous travaux de construction, de réparation et d'entretien des cours d'eau, la municipalité procèdera au partage des coûts tel que défini aux termes du Règlement numéro 502-2015 imposant une taxe spéciale pour le recouvrement de frais relatifs à des travaux de construction, de réparation et d'amélioration des cours d'eau municipaux et de ses amendements.

ARTICLE 7 : TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 10 %.

ARTICLE 8: PÉNALITÉ

Une pénalité est ajoutée au montant des taxes municipales exigibles. La pénalité est égale à 0,5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année.

ARTICLE 9: MODALITÉS DE PAIEMENT

Les taxes municipales doivent être payées en un versement unique. Toutefois, lorsque dans un compte, leur total est égal ou supérieur à 300\$, elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en trois versements égaux. Les versements devront être effectués aux dates suivantes :

1^{er} versement : 1^{er} mars (30e jour qui suit l'expédition du compte)

2^e versement : 1^{er} juin

3^e versement : 1^{er} septembre

ARTICLE 10: PAIEMENT EXIGIBLE

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde de ce versement devient immédiatement exigible.

ARTICLE 11: AJUSTEMENT DU RÔLE D'ÉVALUATION EN COURS D'ANNÉE

Lors d'un ajustement du rôle d'évaluation en cours d'année qui implique soit un remboursement, soit une facturation, seuls les dossiers représentant un montant de 10 \$ et plus, dans un sens ou dans l'autre, feront l'objet d'un traitement. De plus les articles 1 à 9 s'appliquent dans le cas d'une taxation complémentaire.

ARTICLE 12 FRAIS D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

Des frais d'administration de 20,00\$ sont exigés de tout tireur d'un chèque ou d'un ordre de paiement remis à la municipalité dont le paiement est refusé par le tiré.

ARTICLE 13: ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi le 1^{er} janvier 2017.

Ce règlement abroge le règlement numéro 499-2015.

Fait et passé à Saint-Jude, ce 12 décembre 2016.

M. le conseiller Michael W. Savard demande le vote, et que celui-ci soit consigné au procès-verbal:

ONT VOTÉ CONTRE : M. le conseiller Michael W. Savard

ONT VOTÉ POUR : M. le maire Yves de Bellefeuille
M. le conseiller Sylvain Lafrenaye
M. le conseiller Claude Graveline
Mme la conseillère Kim Tétrault
M. le conseiller Marco Beaudry
Mme la conseillère Annick Corbeil

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS ET DU MAIRE



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 9 JANVIER 2017 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

Salaires nets décembre 2016:	35 959.70\$
Comptes déjà payés:	17 429.22\$
Comptes à payer décembre 2016:	57 598.01\$
Comptes à payer janvier 2017:	65 230.77\$

Appels des pompiers

28-11-2016	2012, rang des 48	Feu de poulailler	Saint-Jude
30-11-2016	2012, rang des 48	Feu de poulailler (extinction des derniers foyers)	Saint-Jude
21-12-2016	865 rue Cusson	Système d'alarme en fonction	Saint-Jude
24-12-2016	368 route de Michaudville	Assistance Décarcération	Saint-Jude

Transferts de fonds:

02 13000 232	adm - assurance emploi	795.00 \$	
02 13000 222	adm - RRQ		315.00 \$
02 13000 242	adm - FSS		130.00 \$
02 13000 252	adm - CSST		120.00 \$
02 13000 321	adm - Frais de poste		230.00 \$
02 29300 452	Services - S.P.A.	63.00 \$	
02 29100 141	Brigadier - Salaire		58.00 \$
02 29100 242	Brigadier - FSS		5.00 \$



PROCÈS-VERBAL



02 32000 523	Voirie - Ent. Réparation camion	330.00 \$	
02 32000 141	Voirie - Salaire		100.00 \$
02 32000 331	Voirie - Téléphone		150.00 \$
02 32000 521	Voirie - Entretien chemins		80.00 \$
02 33000 455	Neige - Immatriculations	85.00 \$	
02 33000 262	Neige - RQAP		5.00 \$
02 33000 281	Neige - Ass. Salaire		80.00 \$
02 34000 681	Éclairage des rues - Ent. et	375.00 \$	
02 34000 529	Éclairage des rues - Électricité		375.00 \$
02 41200 521	Aqueduc - Ent. Et réparation	1 400.00 \$	
02 41200 141	Aqueduc - Salaire		65.00 \$
02 41200 242	Aqueduc - FSS		10.00 \$
02 41200 444	Aqueduc - Services techniques		1 325.00 \$
02 41400 445	T.E.U. - Services techniques	110.00 \$	
02 41400 141	T.E.U. - Salaire		65.00 \$
02 41400 212	T.E.U. - Régime de retraite		15.00 \$
02 41400 222	T.E.U. - RRQ		20.00 \$
02 41400 242	T.E.U. - FSS		10.00 \$

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – CONTRIBUTION ANNUELLE 2017

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,
IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût de la contribution annuelle 2017 auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au montant de 1 535.36\$, taxes incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 «administration – cotisations».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

OBV YAMASKA – CONTRIBUTION ANNUELLE 2017

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,
IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût de la contribution annuelle 2017 auprès de l'Organisme de Bassin Versant de la Yamaska (OBV Yamaska) au montant de 50.00\$.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 «administration – cotisations».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – ADHÉSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2017

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,
IL EST RÉSOLU:

DE RENOUVELER l'adhésion annuelle 2017 de madame Nancy Carvalho auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant de 445.00\$ taxes en sus

D'ADHÉRER à l'assurance offerte par l'ADMQ pour un montant de 348.00\$, taxes incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 «administration – cotisation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



PROCÈS-VERBAL



ASSURANCES AUTOMOBILES ET AUTRES PROTECTIONS – AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT la facturation en date du 20 octobre 2016 de *ULTIMA ASSURANCES* concernant les primes automobiles et les autres protections;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la facture de *ULTIMA ASSURANCES* au montant de 26 866.00\$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION INFORMATIQUE – RENOUELEMENT – CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS

CONSIDÉRANT la facturation en date du 1^{er} décembre 2016 de *PG Solutions inc.* concernant l'entretien et le soutien des applications du logiciel PG pour l'administration et la gestion des permis;

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétraut,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE RENOUELER le contrat de services de *PG Solutions* pour l'entretien et de soutien des applications des logiciels du système informatique de la municipalité de Saint-Jude au montant de 8 475\$, taxes en sus, pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUÉBEC MUNICIPAL – RENOUELEMENT DE L'ABONNEMENT - 2017

Sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

DE RENOUELER l'abonnement à la revue électronique *Québec Municipal* pour un montant de 280.00\$, taxes en sus, pour l'année 2017.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 670 «administration – abonnement».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 510-2016 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS-ES

ATTENDU QUE le montant de la rémunération du maire et des conseillers est déterminé par les dispositions générales de la «Loi sur le traitement des élus municipaux»;

ATTENDU QU'en plus de leur caractère honorifique, ces charges comportent de nombreuses responsabilités et qu'elles sont une source de dépenses de toutes sortes pour ceux et celles qui les occupent;

ATTENDU QUE, pour ces raisons, le Conseil est d'opinion que le maire et les conseillers doivent recevoir une rémunération supérieure à celle versée présentement, laquelle pour le maire est de 13 030.95\$ dont le tiers représente une allocation de dépenses et pour les conseillers de 4 344.01 \$ dont le tiers représente également une allocation de dépenses;

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 5 décembre 2016;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 5 décembre 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance du règlement et renoncent à sa lecture,

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétraut,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCRÉTER ce qui suit :

ARTICLE 1

Le maire et les conseillers recevront respectivement une rémunération annuelle de 13 291,57\$ et de 4 430,89\$;

ARTICLE 2

Lesdites rémunérations comporteront un honoraire et une allocation de dépenses, l'honoraire annuel dans chacun des cas devant être égal aux deux-tiers du montant de la rémunération et l'allocation de dépenses devant être égale au tiers du montant de la dite rémunération;

ARTICLE 3

Les montants requis pour payer ces rémunérations seront pris à même le fonds général de la municipalité et un montant suffisant sera annuellement approprié au budget à cette fin;

ARTICLE 4



PROCÈS-VERBAL



Le maire suppléant recevra, lors d'un remplacement du maire pour une période consécutive de cinq (5) jours et plus, une rémunération égale à celle du maire à compter de la première journée du remplacement.

Le membre du conseil municipal qui agit à titre de substitut du maire lors d'une session ordinaire du conseil de la MRC des Maskoutains reçoit une rémunération de base de 93,34 \$ et une allocation de dépenses de 46,66 \$ pour chacune des sessions ordinaires auxquelles il assiste, mais seulement à partir du deuxième remplacement qu'il effectue au cours d'une même année. Lors du 1^{er} remplacement, la MRC verse une rémunération en vertu de son règlement et la municipalité verse la différence entre 140\$ et la rémunération versée par la MRC. Dans les deux cas, le tiers représente une allocation de dépenses.

ARTICLE 5

En plus des rémunérations ci-haut mentionnées, le Conseil pourra aussi autoriser le paiement des dépenses de voyage et autres dépenses encourues par un membre du conseil pour le compte de la municipalité pourvu que lesdites dépenses aient été autorisées par résolution de conseil.

ARTICLE 6

La rémunération sera répartie en douze (12) versements égaux payables le lendemain de chaque séance mensuelle.

ARTICLE 7

Les rémunérations de base prévues au présent règlement sont indexées annuellement ou ajustées selon la décision des membres du conseil.

ARTICLE 8

Le présent règlement est rétroactif au 1^{er} janvier 2017 conformément au quatrième alinéa de l'article 2 de la «Loi sur le traitement des élus municipaux».

ARTICLE 9

Le présent règlement abroge le règlement numéro 498-2015.

ARTICLE 10

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
Fait et passé à Saint-Jude le 9 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS ET DU MAIRE

AUTORISATION DE MANDATS PONCTUELS – SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude a adhéré au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains et qu'elle entend, au besoin, utiliser les services ponctuels d'un ingénieur;

CONSIDÉRANT QUE les représentants municipaux doivent, au besoin, procéder à des travaux qui nécessitent les services ponctuels d'un ingénieur;

CONSIDÉRANT QU'il peut être difficile de requérir préalablement un mandat pour une estimation préliminaire des coûts pour de petits projets à chaque fois;

CONSIDÉRANT la pertinence de faire valider certaines actions au niveau des travaux publics, par un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE PERMETTRE à la directrice générale de requérir, au besoin, les services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, le tout selon les budgets alloués pour le type de travaux visés, selon la tarification déterminée par un règlement de la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – INSCRIPTION DE 2 CONSEILLERS À DES FORMATIONS

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER les conseillers suivants à assister aux formations offertes par la *Fédération Québécoise des Municipalités* :

PARTICIPANTS	TITRE DU COURS	DATE	LIEU	COÛT UNITAIRE	TOTAL
Michael W. Savard	Parler en public : atelier-pratique	11 mars 2017	Saint-Jude	325 \$	325 \$
Michael W. Savard Kim Tétrault	Travail d'équipe	26 mai 2017	Saint-Jude	325 \$	650 \$

 **PROCÈS-VERBAL** 

Michael W. Savard	Introduction au leadership	7 octobre 2017	Saint-Jude	325 \$	325 \$
Michael W. Savard	Se connaître : développement du leader	En tout temps	Web	385 \$	385 \$

DE DÉFRAYER les coûts d'inscription au montant total de 1 685\$, taxes en sus, pour la formation ainsi que les frais de déplacement selon le taux en vigueur à la municipalité.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « Élus – Délégation »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MISE EN LIGNE DU RÔLE D'ÉVALUATION ET DE LA MATRICE GRAPHIQUE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale prévoit que toute personne peut prendre connaissance des inscriptions figurant à tout rôle d'évaluation qui a été déposé (LFM, art. 73);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut offrir à sa population la possibilité de consulter gratuitement le rôle d'évaluation ainsi que la matrice graphique des propriétés en ligne;

CONSIDÉRANT la soumission reçue du Groupe de géomatique AZIMUT;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à la mise en ligne du rôle d'évaluation et de la matrice graphique de la municipalité de Saint-Jude selon les termes de l'offre du Groupe de géomatique AZIMUT, au coût de 756.00\$, taxes en sus, pour une période de 12 mois.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 15000 417 «Évaluation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC – ADHÉSION DE FRANCIS GRÉGOIRE POUR L'ANNÉE 2017

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût de l'adhésion annuelle 2017 de Monsieur Francis Grégoire auprès de *l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec* (ACSIQ) au montant de 287.44\$, taxes incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 494 «incendies – cotisation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE – FACTURATION À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE POUR SERVICES PARTAGÉS – ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT *l'Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services* signée avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville le 16 janvier 2006;

CONSIDÉRANT QU'un état budgétaire des dépenses a été déposé à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par, M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

DE FACTURER à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville un montant de 59 116.88\$ payable en quatre versements égaux de 14 779.22\$. Suite à la réception des états financiers de l'année 2016, un ajustement à la hausse ou à la baisse pourra s'appliquer pour régulariser les sommes qu'on aurait dû recevoir en 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES - LOGICIEL PREMIÈRE LIGNE INC. – RENOUELEMENT – CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution portant le numéro 2011-06-145, la municipalité de Saint-Jude faisait l'acquisition d'un logiciel pour gérer les activités relatives aux suivis de la prévention, à la recherche des causes d'incendie et à la publication des rapports d'intervention;

CONSIDÉRANT QU'en juillet 2013, PG Solutions faisait l'acquisition du logiciel Première Ligne applicable au service des incendies;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu des négociations avec la MRC des Maskoutains quant à la facturation annuelle de l'entretien du logiciel;

CONSIDÉRANT QUE, suite à ces négociations, PG Solutions inc. a présenté une *Entente sur contrat d'entretien et soutien des applications* s'appliquant aux années 2015 à 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 655.64\$, taxes en sus, à PG Solutions inc. pour le contrat d'entretien 2017.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 670 « incendie – papeterie informatique ».



PROCÈS-VERBAL



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE – CONTRIBUTION ANNUELLE

CONSIDÉRANT l'article 10.1 de l'entente signée avec la Société canadienne de la Croix-Rouge;

CONSIDÉRANT l'importance de disposer de ce service dans le cas d'un sinistre;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE VERSER à la Société canadienne de la Croix-Rouge une contribution financière annuelle de 0.16\$ per capita pour les années 2017-2018. Cette somme représente un montant de 198.56\$ pour l'année 2017.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 23000 699 «sécurité civile».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – DÉMISSION D'UN POMPIER VOLONTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit la demande de monsieur Paul Lafrenaye de se retirer de la brigade des pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT QUE cinq nouveaux pompiers ont été reçus au grade de pompier I;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER la démission de monsieur Paul Lafrenaye à titre de pompier volontaire du Service des incendies de la municipalité de Saint-Jude;

DE SOULIGNER son apport important au sein de la communauté en lui faisant parvenir une lettre de remerciement pour toutes ces années de loyaux services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – NOMINATION DE POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT QUE 5 pompiers ont complété avec succès leur formation de pompier I;

CONSIDÉRANT QUE sur les 5 candidats, 3 d'entre eux devront reprendre leur examen pratique portant sur le module intitulé *Matières dangereuses Opération*;

CONSIDÉRANT QUE les 5 candidats possèdent la formation requise pour intervenir lors d'incendies;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER messieurs Maxim Bousquet, Marc-André Brazeau, Alexandre Ouellet, Réjean Graveline et Steve Émond pompiers à temps partiel de la brigade de Saint-Jude. Leur rémunération sera celle établie pour l'ensemble du service des incendies selon la résolution en vigueur du conseil concernant la rémunération du personnel;

DE FÉLICITER ces nouveaux pompiers pour la réussite leur formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MAISON DES JEUNES DES QUATRE-VENTS - RELOCALISATION – DÉCISION

CONSIDÉRANT QU'à l'automne dernier, la Maison des jeunes des Quatre-Vents s'est relocalisée dans un nouveau bâtiment dont la municipalité n'est pas propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'elle était installée dans les bâtiments municipaux, la Maison des jeunes des Quatre-Vents bénéficiait des services internet de la municipalité;

CONSIDÉRANT la demande de branchement adressée au conseil d'administration de Réseau Internet Maskoutains par monsieur David Dorais, président de la Maison des jeunes des Quatre-Vents, à l'effet que l'organisme puisse obtenir un service directement par le biais de la fibre optique dédiée à la municipalité de Saint-Jude, et ce, sans frais de fonctionnement, mais en assumant les frais relatifs à l'installation;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme offre des services aux adolescents des quatre municipalités, soit : Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Louis et Saint-Barnabé-Sud;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 16-12-13-8 du conseil d'administration de Réseau Internet Maskoutains à l'effet que la demande de la Maison des jeunes est acceptée;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'installation et de branchement seront facturés à la municipalité de Saint-Jude, celle-ci étant cliente du lien auquel sera raccordé la Maison des jeunes;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER le branchement de la Maison des jeunes des Quatre-Vents sur le lien de la Municipalité de Saint-Jude;

DE REFACTURER les frais d'installation et de branchement à la Maison des jeunes des Quatre-Vents.



PROCÈS-VERBAL



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JEUX D'EAU – DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME MUNICIPAL VERT - MODIFICATION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude projette d'installer des jeux d'eau sur le terrain municipal existant afin de répondre à un besoin manifesté par les citoyens à de nombreuses reprises qui permettra à toute la population, notamment aux enfants de se rafraîchir à leurs guises, et ce, au cœur du village ;

CONSIDÉRANT QUE les installations vont permettre de divertir les élèves de l'école primaire, du camp de jour, des joueurs de soccer et de balles inter-municipaux et la clientèle de la maison des jeunes qui regroupe des jeunes et adolescents de 4 municipalités avoisinantes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne dispose pas de piscine municipale ;

CONSIDÉRANT QUE contrairement à une piscine, cette installation disposée sur une surface plane convient facilement à des personnes à mobilité réduite, lesquelles auront également une aire de repos adaptée dans le parc adjacent ;

CONSIDÉRANT QUE cet équipement sera tout près de l'aire dans le parc intergénérationnel, donc dans un endroit névralgique de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre (RARC) a refusé nos projets initiaux qui ne prévoyaient pas de système de recyclage des eaux et ne répondaient donc pas aux préoccupations environnementales de la RARC;

CONSIDÉRANT QU'afin de se conformer à l'exigence de la RARC et d'assurer une saine gestion des eaux, la municipalité doit prévoir un système de récupération et de recirculation des eaux de notre installation des jeux d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts et le financement du projet comprenant un système de récupération des eaux sont de l'ordre de près de 166 393,07 \$;

CONSIDÉRANT QUE le financement du projet est réparti comme suit : contribution de sources gouvernementales du Québec au montant de 50 494,36 \$ et une contribution du milieu au montant de 43 000,00 \$ et celle de la municipalité 50 494,36\$;

CONSIDÉRANT QUE le projet va permettre une économie d'eau de l'ordre de plus de 80%, tel que le programme la demande ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité de Saint-Jude présente une demande de financement pour l'installation de jeux d'eau sur le terrain municipal dans le cadre du programme municipal vert pour les projets d'immobilisations au montant de 21 958,96\$ soit 30% du montant total des infrastructures requises.

DE S'ENGAGER, auprès du programme municipal vert, à financer la partie non subventionnée du projet en s'appropriant les fonds à partir du surplus accumulé non affecté;

D'AUTORISER le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, ou, en son absence, le maire suppléant, madame Annick Corbeil et la directrice générale, madame Nancy Carvalho ou, en son absence, la directrice adjoint, madame Dominique Plouffe, à signer tous les documents relatifs à ce projet pour et au nom de la municipalité.

Cette résolution vient abroger la résolution numéro 2016-07-149 et est conditionnelle à l'obtention du financement du Programme municipal vert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

27^e SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE – PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QUE chaque jour, trois personnes s'enlèvent la vie au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce ne sont pas seulement des familles, des amis ou des collègues de travail qui en souffrent; mais également toute une communauté qui est affectée par ces décès;

CONSIDÉRANT QU'à l'occasion de la 27^e Semaine nationale de prévention du suicide, ayant pour thème «Le suicide n'est pas une option», l'Association québécoise de prévention du suicide nous invite à s'engager activement dans notre milieu en sensibilisant nos proches, nos collègues ou nos employés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCLAMER la semaine du 29 janvier au 4 février 2017 « Semaine nationale de prévention du suicide »;

DE SIGNER la déclaration afin de prendre position pour affirmer que le suicide n'est pas une option;

DE SENSIBILISER les citoyens sur les ressources d'aide disponibles dans notre milieu, notamment Contact Richelieu-Yamaska et l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS);

DE DIFFUSER l'information dans le journal municipal « Le Rochvillois », sur notre site internet, ainsi que sur la page Facebook de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MATINÉES GOURMANDES – ÉDITION 2017 – DÉCLARATION D'INTÉRÊT DE PARTICIPATION

CONSIDÉRANT la reconduction du projet des Matinées gourmandes, pour l'édition 2017, chapeauté par le Développement économique de la MRC des Maskoutains (DEM) et financé dans le cadre du Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT que cet événement vise à faire la promotion de l'achat local, à donner une visibilité et à permettre un développement des entreprises agroalimentaires tout en mobilisant les citoyens d'un milieu;

❄️ PROCÈS-VERBAL ❄️

CONSIDÉRANT que les Matinées gourmandes sont offertes à un maximum de neuf municipalités rurales, à raison d'une visite par municipalité, un samedi de 9 h à 13 h;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Jude est intéressée à accueillir les Matinées gourmandes sur son territoire, durant la saison estivale, vu les retombées économiques sur la municipalité et le milieu agricole;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCLARER l'intérêt de la municipalité de Saint-Jude à recevoir, sur son territoire, les Matinées gourmandes, un samedi de 9 h à 13 h.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de l'évènement, un endroit couvert et protégé des intempéries d'une superficie minimale de 4 000 pi², les services sanitaires et électriques, un accès à l'eau potable, une cuisinette, 25 tables et 40 chaises ainsi qu'un accès à un réfrigérateur; et

DE S'ENGAGER à fournir une personne-ressource (bénévole ou employé) qui travaillera à la mise en place de la Matinée gourmande sur son territoire, un samedi de 9 h à 13 h.

DE S'IMPLIQUER à organiser, en partenariat avec son milieu, des activités connexes à l'évènement des Matinées gourmandes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 6 février 2017 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!

HORAIRES D'OUVERTURE DU CLSC À SAINT-JUDE



POINT DE CHUTE DES QUATRE-VENTS DU CLSC DES MASKOUTAINS
(938, rue du Centre, près du bureau municipal de Saint-Jude)

MERCREDI 8 À 12 HEURES INFIRMIER-ÈRE

(PRISES DE SANG ET CLINIQUE DE SOINS INFIRMIERS)

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE TOUTES LES CLINIQUES SONT **SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT** AU (450) 768-1200.

CLINIQUE DE VACCINATION DES BÉBÉS

Il est possible de faire vacciner votre bébé au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572, poste 6003.



LISTE DES COMMERCE ET SERVICES DE SAINT-JUDE

NOM	ADRESSE	TÉL.	ACTIVITÉ
2434-7023 Qc inc.	1910, rg Michaudville	792-3386	vente de barils plastique
Atelier Pierre-Paul enrg.	321-A, rg Ste-Rose	792-3257	entretien machineries agricoles
Bachand, Jocelyn		450-501-9589	Courtier immobilier résidentiel
Bleuetière Aux Petits Délices	957, 6ième rang	792-3922	auto-cueillette de bleuets
Bleuetière Jouableu	1341, de Michaudville	888-1305	auto-cueillette de bleuets
Boucherie Gaudette enrg.	878 ,rue St-Édouard	792-3831	boucherie, vente au détail
Bouvier Robert	760, rg Salvail Sud	792-3260	entrepreneur construction
Bullock Nancy		779-2019	service de préparation impôts
Cèdres Girard (Les)	2643, rg Salvail Nord	792-3310	cèdres à haie ornementaux
Chouette à voir	875, rg Salvail Sud	773-8521	présentation d'oiseaux de proie et volières/animation
Coiffure Sylvie Côté-Roy	1275, rg Michaudville	792-2398	coiffures elle & lui
Cournoyer Benoît Parmalat	940, rue Bergeron	792-3384	livraison de produits laitiers à domicile
Couvre-planchers Alain Morin	742, rue St-Édouard	792-2007	vente de recouvrement de plancher
Débusschère-Bergeron enrg.	506, 6ième rang	792-2479	entrepreneur en maçonnerie
Distribution J. Dubuc	161, rg Ste-Rose	792-3908	distributeur produits pour la ferme
Écurie Chevignon	1654, rg Salvail Nord	450-230-1994	école d'équitation
E.M.I.	1310, rue Cécile	792-3391	services informatiques comptabilité
Entreprises M.B.L. enrg.	1411, rue Graveline	792-3346	transport en vrac, excavation
Entreprises Richer Gagnon inc.	336, rg Michaudville	792-3298	plâtrier, tireur de joints
Equitract Mario Roy	1290, rg Michaudville	792-3558	vente équipement lourd usagé soudure, machineries lourdes
Fruits et légumes J.C. Joël Cournoyer	758, rue St-Édouard	792-3414	distribution fruits et légumes
Global peintures industrielles (Mario Bazin)	802, rue St-Édouard	792-3844	débosselage & peinture
Garage Rémy Lapierre inc.	1315, rg Michaudville	792-2131	mécanique générale
Garderie Josée Riendeau	915, rg Ste-Rose	792-3423	garderie
Garderie Les P'tits Loups	1245, rg Michaudville	450-210-3187	garderie
Garderie La Maison Fleury	2390, rg Fleury	450-513-2296	garderie
Garderie des p'tits nombrils	931, rue Ménard	450-501-2242	garderie
Garderie Le Monde imaginaire des tout petits	1450, rue Cécile	792-2180	garderie privée


ENTREPRISES DE SAINT-JUDE


NOM	ADRESSE	TÉL.	ACTIVITÉ
Garderie Nancy Dionne	1465, rg des 48	792-3579	garderie
Garderie Nicole Benoît	1371, rue St-Pierre	792-3600	garderie
Gestim inc.	1447, rue Ste-Catherine	792-2440	service d'inspection municipale
Gestion Santé Mieux-Être		450-230-2881	Kinésologue - Maux de dos/fatigue
Gilbert Auto Électrique	1604, rg Michaudville	792-2199	ventes de batteries (autos, motos, VTT)
Grégoire Daniel		792-3921	déneigement de toitures et de cours
Ingrid Gagnon		792-3811	révision, rédaction, traduction
Laporte Anny		450-230-7373	soin de pieds à domicile
La Caisse Desjardins de la Vallée des Patriotes	1190, rue St-Édouard	792-3590	transactions bancaires
La Maison D'Évelyne	1367, rue Graveline	450-924-0758	table champêtre
La Maison Phaneuf & fils	1371, rue St-Joseph	792-3930	maison funéraire
La M'Ann aux trésors	1108, rue St-Édouard	792-3820	confection de vêtements pour bébés et enfants
Le Bonheur est dans le pré	861, 6e rang	792-2050	œufs de cailles et de canes frais œufs de cailles marinés
Les Entreprises Lugi	880 Allaire	792-3698	entretien paysager, terrassement, paysagement
Les Entreprises Maurice Brazeau	962, rue St-Édouard	792-3891	épicerie, quincaillerie, peinture, dépositaire SAQ
Les Entreprises Reinjeau	1369, rue St-Jospeh	792-2377	transport et battage
Les Plantations Vert Fôret	1219, rg Ste-Rose	792-6443	production d'arbres et arbustes
Les Serres Gaudette	837, rg Ste-Rose	792-3224	fleurs, légumes
Logitech	rg Ste-Rose	278-4636	consultant en informatique à domicile et entreprises
Location Party Jump	1505, rue St-Charles	792-2491	jeux gonflables
Massothérapie Véronique Corbeil	25, Settecasi	792-3090	massages
Menuiserie St-Jude	1522, rue St-Charles	450-518-3244	Restaurer des anciens bâtiments, menuiseries architecturales
Moto R.L. Lapierre	1307, rg Michaudville	792-2366	vente et réparation moto et VTT
Nettoyage S. Blais inc.	1524, rg Michaudville	792-3292	lavage à pression et nettoyage après sinistre
Olivieri Josée	rue St-Édouard	792-3443	designer d'intérieur
Ostéopathe Marie-Eve Tanguay	1046, St-Édouard	450-341-2555	Ostéopathe
Pavillon de l'érable	1281, rg Michaudville	792-3011	buffet, salle de réception

NOM	ADRESSE	TÉL.	ACTIVITÉ
PME Comptabilité Plus	957, 6ième rang	792-3922	tenue de livres
Récupération M.B. inc.	1212, rue St-Édouard	792-3333	récupération autos usagées
Restaurant Entre-Amies	1384, rg Michaudville	792-3736	restaurant
R.M.S.	403, rg Michaudville	792-3333	recyclage de métaux
Ruckstuhl Leslie	1524, rg Michaudville	278-0288	agent immobilier agréé
Systèmes Eagle Digi Eye	1141, rue St-Édouard	450-463-5151	caméra de sécurité, contrôle d'accès système d'alarme
Tania Slobodian		792-2454	designer de jardin
Transport Benoit Beauregard	565, rg Ste-Rose	278-9414	transport
Usinage CNC Solutech	755, rue St-Édouard	792-2253	usinage, conception de mécanisme
William Houde Ltée	1415, William Houde	792-3002	fabrication d'engrais chimiques

Pour toutes modifications, veuillez contacter le bureau municipal au 450-792-3855
dernière mise à jour: 4 janvier 2017

PRÊTS À S'INVESTIR!



PARLEZ-NOUS DE VOTRE PROJET D'AFFAIRES

450 773-4232
MRCMASKOUTAINS.QC.CA



FONDS MICROCRÉDIT
FONDS D'INVESTISSEMENT FLI/FLS-FTQ

HORAIRE DU BUREAU DE POSTE DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

405 Rue Principale, St-Bernard-de-Michaudville, J0H 1C0
Tél. : 450-792-3266



LUNDI	9H00-11H30	16H00-17H30
MARDI	9H00-11H30	16H00-17H30
MERCREDI	9H00-11H30	16H00-17H30
JEUDI	9H00-11H30	17H30-19H00
VENDREDI	9H00-11H30	16H00-17H30



Voici l'adresse électronique pour le site de la bibliothèque
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

Nos auteurs québécois ou canadiens

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ❑ Les chevaliers d'Antarès v.4 (Anne Robillard) ❑ La vie comme je l'aime v.7 (Marcia Pilote) ❑ Robertine Barry v.2 (Sergine Desjardins) ❑ La maîtresse d'école v.2 (Ismène Toussaint) ❑ Madame Tout-le-monde v.5 (Juliette Thibault) ❑ Il suffit de dix respirations v.1 (K.A. Tucker) ❑ Sur les berges du Richelieu v.1 (Jean-Pierre Charland) | <ul style="list-style-type: none"> ❑ Les fautifs (Denis Monette) ❑ Il était une fois Québec (Michel Langlois) ❑ Autour d'elle (Sophie Bienvenu) ❑ Dans le regard de Luce v.1 (Pauline Gill) ❑ Montréal 60 événements (Gilles Proulx) ❑ Le passé simplifié v.2 (Micheline Duff) |
|--|--|

Et les autres titres disponibles...

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ❑ Le fils prodigue (Danielle Steel) ❑ Versailles palais des rois (Frédéric Martinez) ❑ Le bazar des mauvais rêves (Stephen King) ❑ Les manipulateurs et l'amour (Isabelle Nazare-Aga) | <ul style="list-style-type: none"> ❑ La chimiste (Stephenie Meyer) ❑ Délires mortels (Kathy Reichs) ❑ La nature de la bête (Louise Penny) |
|--|---|

Jeunes lecteurs

Taguée Collection Tabou
 Les Légendaires BD v.9
 Lou! v.7
 Ping-pong v.9
 Dragon Ball v. 20
 Juliette à Québec
 Les étoiles en moi
 Harry Potter et l'enfant maudit

Enfants

Léo et Popi; le manège
 Léo et Popi; à la ferme
 Galette pique une colère!
 Ce que papa m'a dit
 Le dragon du Royaume d'en-Bas
 L'amour avant tout
 Rien que nous deux

DVD

L'enlèvement 2 de Olivier Megaton - **Le fils de Dieu** de Christopher Spencer - **Montréal, mon amour, mon histoire** de Paul Carvalho - **Furieusement calme** de François Morency - **Tous les chiens vont au paradis 2** de Larry Leker et Paul Sabella - **Mensonges saison 1**



Club FADOQ St-Jude
Richelieu-Yamaska

*Le conseil d'administration
du club FADOQ de Saint-Jude
vous souhaite une très bonne
Saint-Valentin!
Nous vous remercions de l'intérêt
que vous portez au club.*



Au 930 rue du Centre De 19 h 45 à 23 h 00
Danse: vendredi 3 février 2017 Musique: Yvon Daunais
Gouter en fin de soirée
Bienvenue à tous & toutes!

À VENIR

INFORMATIONS DANS LE JOURNAL DU 15 FÉVRIER 2017
Vous êtes à la recherche d'un emploi? Nous avons pensé à vous!

Maindoeuvre50+.com

Pour faciliter l'accès ou le retour sur le marché du
travail des gens de 50 ans et plus



Plusieurs démarches et actions en lien avec
l'employabilité après 50 ans ont permis au Réseau
FADOQ d'identifier les nombreux défis auxquels sont
confrontés les chercheurs d'emploi de 50 ans et plus.
L'un de ces défis est la difficulté de connaître les
employeurs intéressés par la clientèle des travailleurs
aînés.

UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉ EN 2016



*Yvan Girouard
Lise Brunelle
Jean-René Messier*

930, rue Du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0
Tél. : 450-250-2485, courriels : info@fadoqstjude.com

Samedi le 4 Février 2017 dès 13h00

EN APRÈS-MIDI !

Venez patiner à l'anneau de glace en famille de 13h à 18h
au son de la musique des années 80 à aujourd'hui
avec DJ Capt Guy-Guy.



La caserne de pompier et la toilette seront accessibles au public.

Afin de vous réchauffer et/ou de vous rafraîchir, venez-nous rencontrer ; jus, café, chocolat chaud, clémentine et des hot-dogs seront offerts aux gens qui participeront à l'activité.

En espérant que **DAME NATURE** sera au rendez-vous !

Nous vous attendons en grand nombre pour cette activité.

Vos hôtes : Guy Dion et Marie-Josée Viau

Commanditaires : Les Entreprises Maurice Brazeau, (Carole et Patrick).
: Fruits et Légumes J. C. (Joël Cournoyer)
: Resto Entre Amies (Chantal et Annie)
: Boucherie Gaudette (Marie-Claude et Nicole)
: Distribution Benoît Cournoyer

Merci à tous et toutes de votre participation.

SOCCKER 2017

Malgré le froid et la neige, nous sommes déjà à penser à la prochaine saison de soccer.

À surveiller dans le prochain journal : la date d'inscription pour la saison 2017!!



Votre comité des Loisirs de St-Jude:

Marie-Claude Dulude, Annie Bergeron, Éliane Beauregard-Langelier, Kim Tétrault, Annick Corbeil et votre délégué aux loisirs : Sylvain Lafrenaye

CUISINE COLLECTIVE



Prochaine cuisine, le 20 janvier, de 9 h à 13h, **au local de la sacristie de Saint-Bernard**, au coût de 15 \$.

Pour inscription : Robert Perreault (450-792-2270)

CINÉ-FAMILLE

Vendredi le 3 février, **18 h 30** au **local de l'église de Saint-Bernard** sera présenté «Ratatouille» un film Blu-ray sur écran géant qui raconte l'histoire d'un rat qui va permettre à un garçon de devenir un chef cuisinier de renom, à Paris.

Coût : 6-12 ans : 1 \$; ados et adultes : 2\$; Famille : 5 \$

Un breuvage et sac de grignotines gratuits à partir de coupons remis à l'entrée.



POPOTE ROULANTE



Repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe et livrés à domicile, au coût de 6.75 \$, pour les personnes de 65 ans et plus. But : nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux.

Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35)

Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270)

FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-JUDE

À tous les paroissien(ne)s,

Nous venons de tourner la page sur l'année 2016, laquelle fut bénéfique sur les plans de la pastorale et financiers. Le bilan financier et l'état des résultats vous seront transmis dès qu'ils auront été soumis et approuvés par les membres de l'assemblée de Fabrique.

Au plan financier, nous sommes heureux de vous transmettre les résultats de nos deux activités de financement, à savoir :

- a) Brunch de septembre : revenus nets : **1 792.69 \$**
- b) Souper de novembre : revenus nets : **4 136.01 \$**

C'est grâce à votre participation si de tels résultats furent obtenus, aussi, grâce à nos nombreux commanditaires pour la fourniture des denrées lors de la tenue du brunch, prix de présences au souper-bénéfice ainsi que des dons en argent.

MILLE MERCI À CHACUN(NES) DE VOUS ! VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE À LA RÉUSSITE DE CES ACTIVITÉS ET DÉMONTRE VOTRE GRAND INTÉRÊT POUR VOTRE ÉGLISE PAROISSIALE.

D'ici quelques semaines, les reçus pour fin d'impôt seront disponibles pour ceux et celles qui auront souscrit des dons pour l'année 2016.

Je remercie tous nos bénévoles, qui, au cours de l'année ont donné de leur temps, que ce soit pour la tenue d'activités liturgiques ou divers travaux d'entretien de nos immeubles, terrasses de l'église ou du cimetière et la guignolée.

Votre bénévolat est essentiel au dynamisme de votre Église paroissiale et j'invite ceux et celles qui auraient le goût de s'impliquer de nous faire part de vos disponibilités, vous serez accueillis avec plaisir.

Un merci particulier à l'équipe de marguillier(ères), ainsi qu'à Monsieur Gérard Saint-Pierre, curé, pour votre support dans la gestion et la pastorale de notre communauté paroissiale de Saint-Jude.


René Bourgault, président
2017-01-06

ACTIVITÉS Maison des Jeunes Et Coopérative jeunesse de service

**La maison des Jeunes est déménagée.
Nous sommes situés face à l'école primaire de Saint-Jude,
au 1426 Saint-Pierre. Venez nous rendre visite.**

Lundi 19h00 à 21h	Mardi 16h à 18h30	Jeudi 18h à 21h	Vendredi 18h à 22h	Samedi 13h à 16h
Janvier 2017				
9	10	12	13 La vie, la société	14
16 Soirée Langue	17 Aide aux devoirs	19	20 Cuisine végété	21 Conseil des jeunes / C.A. CJS
23 Soirée Langue	24 Aide aux devoirs	26 Soirée libre	27 Je m'exprime!	28
Février 2017				
30 Soirée Langue	31 Aide aux devoirs	2	3 Sortie aux Salines	4
6 Soirée Langue	7 Aide aux devoirs	9 Soirée libre	10 Amour, Amour	11
13 Soirée Langue	14 Aide aux devoirs	16	17	18 Conseil des jeunes / C.A. CJS

**Soirée langue ADO les lundis, appelez-nous !!!
Aide aux devoirs tous les MARDIS soirs
(5e-6e années du primaire et secondaire)**

UNE BIEN BELLE FÊTE DES BÉNÉVOLES



ET NOS BÉNÉVOLES HONORÉS SONT...

Lors de la grande fête des bénévoles tenue le 15 octobre dernier, voici les coups de cœur présentés tout au long de la soirée:

AFEAS: Pierrette Roy
FADOQ: Céline et Normand Dufault
BIBLIOTHÈQUE: Christiane Faille et Denise Langelier
COMITÉ D'ACTION LOCALE: Mario Roy
VIE ACTIVE: Doris Provençal et Linda Henri
GUIGNOLÉE: Julie Chartier
FABRIQUE: René Bourgault
MADA (Municipalité Amie Des Aînés): Rita Labossière
LOISIRS: Anolise Brault
ST-JEAN: Brigitte Roy
SOCCER: Julie Roy
BALLE: Ginette Donais
JOURNÉE BLANCHE À L'ANNEAU DE GLACE: Guy Dion et Marie-Josée Viau
TERRAIN DE JEU: Kim Tétrault
OPP: (Organisation de participation des parents de l'école) Guylaine Roy
CE: (Conseil d'établissement de l'école) Annick Corbeil
PATRIMOINE: Lucie Larue et Gaétan Girouard
NOUVEAUX BÉBÉS: Marie-Claude Dulude
COMITÉ DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL: Albert Laplante
COMITÉ VILLAGE FLEURI: Carmelle Laflamme
POMPIER BÉNÉVOLE: Jocelyn Ménard
MAISON DES JEUNES: David Dorais
L'UQROP: Flore-Aimée Lamoureux, Françoise Benoit et Marc-Henri Grégoire
ACCUEIL AUX NOUVEAUX ARRIVANTS: Sylvie Beauregard.



Et on a rendu un hommage particulier à :

Raphaël Labrie comme BÉNÉVOLE JEUNESSE pour son engagement soutenu malgré son jeune âge particulièrement à la Maison des Jeunes;

Matthieu Graveline comme BÉNÉVOLE DANS L'OMBRE pour sa présence continue, mais discrète chez les pompiers, à la St-Jean et à l'OPP de l'école;

Annie Bergeron comme BÉNÉVOLE RECRUE pour son dynamisme au comité des loisirs;

Et à **Brigitte Roy** comme BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE pour sa longévité et sa persévérance dans l'engagement. Elle est aux commandes de la grande fête de la St-Jean-Baptiste, elle est des toutes premières du Comité Village fleuri, elle a été impliquée à l'école, elle est toujours à la porte au brunch de la Fabrique, elle est au Comité d'action locale, elle s'est démarquée pour l'organisation des Fêtes du 175^e, elle a travaillé de tout son cœur pour livrer le Livre d'histoire des dernières années.



LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT
DE ST-HYACINTHE INC.

Conférence de Monsieur Grégory Charles
« Je suis un proche aidant »

Au Centre des arts Juliette-Lassonde

Mercredi 15 mars 2017 à 19 h

Conférence



Procurez-vous vos billets au coût de 20 \$:

À l'Espace Entre-Aidants du Centre de Bénévolat de St-Hyacinthe,
(2270, avenue Mailhot, St-Hyacinthe, J2S 4G3)
450 250-2874, poste 201



COUVOIR CDM
CANARDS DES MONTS

*Leader en production
de canards Mulards
en Amérique*

855, rue Martin
Saint-Jude

Temps plein de jour à Saint-Jude

**Personne responsable, débrouillarde et
fiable avec capacité de travailler en équipe.
Disponible pour alarme.**



Emploi



Contactez Chantal Paquin
(450)792-2252

SERVICES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

- ❖ **Prêt de brosse à cheminée pour ramonage**
- ❖ **Remplissage d'extincteur de résidence**
 - gratuit pour le remplissage
 - si test hydrostatique nécessaire 20.00\$
 - le remplacement des pièces défectueuses à la charge du propriétaire
- ❖ **Prêt d'un burin (pour marquage d'objets)**
 - avec un dépôt de 20.00\$ remboursable
- ❖ **Service de photocopies**
 - .30\$/ch ou prix au volume
- ❖ **Service d'envoi ou de réception de télécopies (fax)**
 - prix établi selon la destination (min 2\$)
- ❖ **Collecte à l'automne de déchets domestiques dangereux et collecte de pneus en septembre**
- ❖ Service de recyclage de peinture, des huiles végétales et des huiles usées, filtres à l'huile et contenants d'huile dans un bac au centre communautaire (1^{er} samedi de mai à 1^{er} samedi de septembre de 10h à 11h)
- ❖ Plusieurs postes d'ordinateur disponibles avec internet haute vitesse sur fibre optique au bureau municipal et à la bibliothèque
- ❖ Assermentation de documents

**Tous ces services sont disponibles aux heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Jude offre une aide financière aux familles résidant à Saint-Jude qui ont un jeune bébé âgé de 0 et 6 mois et qui ont fait ou feront l'achat d'au moins 20 couches lavables neuves pour cet enfant.



Un remboursement de 50% du coût d'achat, taxes incluses, de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Une seule subvention sera accordée par enfant. Tous les documents sont disponibles sur le site de la municipalité: www.saint-jude.ca.

DÉNEIGEMENT



Pour bien faire leur travail, le chasse-neige et les camions épandeurs de sel et de sable se déplacent plus lentement que les autres véhicules. La visibilité du conducteur de chasse-neige est très limitée par temps de poudrière et il peut être dangereux de dépasser ces véhicules. Restez à une distance prudente.

En tout temps, il est interdit de souffler ou de pousser de la neige sur les trottoirs, dans les rues ou dans les fossés. Vous devez garder la neige sur vos propriétés.

Pensez au déneigement les jours de collecte

Pour ne pas nuire à la circulation ou au déneigement, la municipalité désire vous rappeler qu'il est important de déposer vos bacs à ordures, de récupération ou de matières organiques au bon endroit. Ne placez pas vos poubelles, sacs ou bacs de recyclage et de résidus alimentaires sur les bancs de neige, mais plutôt sur votre terrain afin d'éviter qu'ils ne soient happés par la charrue lorsqu'elle déneige les rues.

Vous pouvez suivre les indications au croquis ci-joint, soit de placer les bacs de façon à dégager le trottoir ou la voie publique et laisser un espace entre les bacs (lorsqu'il y en a plus d'un), pour faciliter les manœuvres du camion. Il est important de ne pas les mettre dans le chemin ni trop près, car les camions qui roulent à une certaine vitesse font tomber les bacs et ceux-ci peuvent être endommagés.

Nous vous remercions de votre collaboration.



LE SERVICE PAIR POUR LES AÎNÉS



Une présence rassurante !

Le service PAIR est un service d'appel téléphonique afin de rassurer des personnes qui sont en perte d'autonomie. Ils téléphonent chez la personne inscrite afin de vérifier comment cette personne se porte. Dans le cas d'une non-réponse, ils lancent une alerte et prennent ainsi en charge la personne. Ce service se veut une présence rassurante, non seulement pour la personne bénéficiaire, mais aussi pour les membres de sa famille qui ne peuvent être constamment auprès de celle-ci. Il

permet une tranquillité d'esprit pour les proches aidants. De plus, c'est sécurisant de savoir qu'un appel sera effectué auprès d'un proche afin de vérifier son état de santé.

En plus d'être gratuit, il permet aux aînés du Québec de demeurer en toute quiétude chez eux, et ce, le plus longtemps possible.

N'attendez surtout pas d'en avoir besoin pour vous abonner. Faites-le à titre préventif, même si tout va bien. Il suffit d'un appel pour vous renseigner.

Consultez le site Internet www.programmepair.com pour trouver les coordonnées d'une agence ou pour obtenir plus d'informations sur le programme. Ou appelez sans frais 1-877-997-PAIR (7247)



Jeunes en santé est un organisme sans but lucratif qui mobilise des partenaires locaux afin que les jeunes de 0 à 17 ans adoptent un mode de vie sain et actif.

Ce mois-ci, l'équipe de Jeunes en santé vous propose une collation énergisante et facile à faire!
Bon appétit!



Bouchées énergisantes au beurre d'arachide

Ingrédients

- ¾ tasse (175 ml) de flocons d'avoine
- 8 dattes dénoyautées, hachées finement
- ½ tasse (125 ml) de beurre d'arachide naturel
- ¼ tasse (60 ml) de miel
- ½ tasse (125 ml) de céréales Rice Krispies
- 150 g de chocolat noir fondu

Mode de préparation

1. Mélanger les flocons d'avoine, les dattes, le beurre d'arachide et le miel dans un grand bol.
2. Ajouter les céréales Rice Krispies et mélanger délicatement.
3. Déposer le bol pendant 5 minutes au congélateur.

4. Façonner en boules l'équivalent à 2 c. à table (30 ml).
5. Tremper dans le chocolat et déposer dans une assiette recouverte d'un papier parchemin.
6. Déguster et réfrigérer le reste.

Commentaires

- Le repos du mélange au congélateur permettra de le rendre plus ferme et plus facile à manipuler.
- Le chocolat fige rapidement à l'air ambiant.
- Garder les bouchées au réfrigérateur dans un contenant hermétique pour éviter qu'elles ramollissent et qu'elles collent ensemble.

Pour découvrir de nouvelles recettes, visitez le www.jeunesensanté.org



Un feu c'est agréable... dans le foyer!



Déjà le retour des temps froids... pas de problème, on va faire une attisée dans le foyer ou le poêle à bois pour rendre l'intérieur de notre résidence plus agréable. Malheureusement, au cours des dernières années, l'une des principales causes d'incendie résidentiel sur notre territoire a été le dépôt de cendres chaudes dans des bacs à ordures ainsi que dans les camions de collecte. C'est pour cette raison qu'il est interdit, depuis quelques années, de jeter les cendres dans les poubelles ou les bacs bruns.

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à toute la population l'importance d'une bonne gestion des cendres afin de réduire les risques d'incendies. Pour éviter des drames, il est recommandé de déposer les cendres dans un **contenant métallique, à l'épreuve du feu** et à fond surélevé, muni d'un couvercle. Ce contenant doit être laissé à **l'extérieur** à plus d'un mètre de toute matière combustible (maison, cabanon, abri temporaire, haie, clôture...).

De plus, une pelletée de neige devrait y être déposée à chaque fois que vous y déposez des cendres chaudes, lorsque cela est possible. La neige fondra sous l'effet de la chaleur et contribuera à l'extinction des tisons. Finalement, il est suggéré de brasser les cendres à quelques reprises pour favoriser leur refroidissement. En effet, le dégagement d'une petite chaleur, si faible soit-elle, est un signe que les cendres peuvent encore causer un incendie.

Avant de disposer des cendres de foyer, il vaut mieux prendre tout le temps nécessaire pour s'assurer qu'elles ne représentent plus aucun danger. Lorsque les cendres sont entièrement refroidies, on peut les disperser sur les terrains gazonnés, dans les plates-bandes et le long des haies ou simplement sur une partie du terrain où il y a moins de circulation. Elles servent ainsi d'engrais et rechargent le sol en minéraux. Lorsque les cendres sont disposées sur le terrain, il est toujours recommandé de les recouvrir de neige.

❄️ DÉFI SQ ❄️



LE DÉFI MRC MASKOUTAINS

VENDREDI 5 MAI 2017



SAINT-LIBOIRE



AU PARC MUNICIPAL

**LE
DÉFI
SQ**

La Sûreté du Québec vous fait courir mais ne
vous poursuit pas cette fois !



8 KM

COURSE À PIED

GRATUIT

ADO - ADULTE

TRAJET EN
BOUCLE DE
4 KM

DÉPART 08H30



LA BOUCLE

DÉFI ÉCOLES
PRIMAIRES

COURSE À PIED

BOUCLE DE 1 KM

GRATUIT

DÉPART 10H00

Détenteur d'un certificat de conformité pour le traitement des dépendances.



POUR TOUTES QUESTIONS: Poste.MRC.Maskoutains@surete.qc.ca

Tanné d'attendre au CLSC?? Vous avez un emploi du temps surchargé??

Restez dans le confort de votre foyer avec

Prise de sang À DOMICILE Saint-Hyacinthe



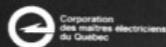
Tarif unique de 40\$ pour Saint-Hyacinthe et tous ses environs**

Remboursé jusqu'à 100% par la plupart des programmes
d'assurances collectives.

Un service offert 7 jours 7

Pour un rendez-vous :

450-502-2495



RBO: 5686-0406-01

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

450 792-2447

[ELECTRICITE@BRYANJACQUES.COM](mailto:electricite@bryanjacques.com)

891, RANG DE LA SAVANE
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE, QC J0H 1C0



514 792-3831

Boucherie Gaudette

Abattage et débitage pour congélateur
Boeuf, veau, porc
Comptoir de viandes
Poulet, poisson, viandes froides
Coupe française, Produits maisons

Emball. sous vide

Marie-Claude Grégoire,
propriétaire

878 rue St-Edouard
Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Barbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca

450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@rimaskoutain.com




Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
Services Informatique

(450) 792-3391
1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 Rive-Sud (514) 444-4636

LogiTech

INFORMATIQUE

Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
technicien réseautique
logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel

Service de garde des p'tits nombrils

931 Ménard
Saint-Jude, J0H1P0
Tél 450-501-2242
Adresse électronique:

Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com

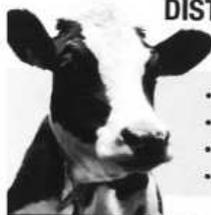


Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.

Plus de 25 ans d'expérience



- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraissant et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

Jacques et Maxime Dubuc

161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

AA

Bienvenue les mardis à Saint-Jude!

Vous avez un problème avec l'alcool ?

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des Alcooliques Anonymes.

Réunion type discussion pour alcooliques seulement.

Tous les mardis à 19h45 à la Sacristie de l'église de Saint-Jude.

Nos membres vous accueilleront!

OSTÉOPATHIE
Marie-Eve Tanguay, V.S.



SUR RENDEZ-VOUS
450-341-2555

1046 ST-ÉDOUARD
ST-JUDE, QC

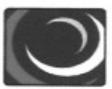
www.osteopathie-marievetanguay.com

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de Michaudville
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou-levasseur@hotmail.ca

450-210-3187

PLOMBERIE PROJESS inc.

T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RESIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RBO 5633-4394-01



LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Marées

Le courtier indispensable
Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
assurances



PME Comptabilité Plus
Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des paies et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

57, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
Téléphone et télécopieur 450-792-3922
Courriel: pme.comptabiliteplus@hotmail.com




LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Danielle
GAUDREAU, CPA, CGA
dgaudreau@tcgo.ca

**THIBAUT - CHAGNON
GAUDREAU - OUMET inc.**

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

5425, boul. Laurier O., suite 103
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3V6
Tél.: 450 774-0340, p. 235
1 800 463-0340
Télec.: 450 774-0034

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY



1275,
St-Édouard,
St-Jude

Sur rendez-vous.
mer. 9h À 16h
jeu. 9h À 18h
ven. 9h À 19h
sam. 8h30 À 15h30

792-2398

aux p'tits soins
Coopérative de services

www.coopauxpittssoins.com
450 771-0605



Nouveau

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



Lorraine Bousquet

Salle : (450) 792.3011
pavillondelerablestjude@hotmail.com

1281, route Michaudville
St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO
MÉCANIQUE

www.autoproservice.com

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.

1315, rue St-Édouard
St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com

Les Serres Gaudette enr.



PLANTS DE FLEURS
ET DE LÉGUMES
CORBEILLES DE FLEURS
TOMATES DE SERRES



837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

PRISE DE SANG
À DOMICILE
SAINT-HYACINTHE

Tél: 450-502-2495

Frédéric Laverdure, Infirmier auxiliaire
Membre en règle de L'OIIAQ: #Permis 50022



**REPARATION de
PETITS MOTEUR
JEAN MALO**
**Tondeuse, souffleuse,
scie à chaîne, ect.**

736, rang St-Roch
St-Barnabé-Sud
450-792-3975
Cell: 450-278-3975

CONTACT

Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise

Intervention 24 hrs / 7 jrs
420, Concorde-Nord
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4N9

1-450-774-6952
(sans frais) **1-866-APPELLE**
(277-3553)
www.contactry.qc.ca

depuis
25

Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé

www.danielguertin.com

viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin

450-792-3555

Agence immobilière

1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

Mélissa Guertin
Courtier immobilier

www.melissaguertin.com



RESTAURANT

ENTRE AMIES

Dejà 18 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner
 Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

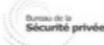
1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

 **EAGLE DIGI EYE**
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Caméra
 Contrôle d'accès
 Intercom
 Alarme

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
 450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

  
 RBQ: 8342-7120-06

Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs : dos, cou, etc.



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville


ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIÈRE
Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
 jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL
450-278-1325
 1524, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernichoux



Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée
 885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
 (450) 792-2086



Me Marie-Hélène Archambault,
LL.B., D.D.N.

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3133
Télec.: (450) 787-2765

SALON DE COIFFURE TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Arnable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire

ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

R.B.Q. : 8000-8196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
450 792-3260

SECTEURS
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard
Propriétaire et conseillère en voyages
melanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5

www.vascosthyacinthe.com

primes hbc



Leslie Ruckstuhl

Courtier immobilier agréé
leslie.ruckstuhl@viacapitale.com

450 250 0555
leslieviacapitale.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5
F 450 250 0556



>> On connaît le marché

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de briques
- pierres
- blocs
- cheminée
- plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.
Vente et installation
Tapis
Préart
Céramique
Tuile

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0
Tél: 450-792-2007
fax: 450-792-2443

Lise Guillemette

Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

GLOBAL peintures
industrielles

Distributeur autorisé valspar

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

DL COMPTABILITÉ DL
St-Antoine-sur-Richelieu



Denise Lecompte
Technicienne comptable
514 567-4827
comptabilitedl@videotron.ca

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

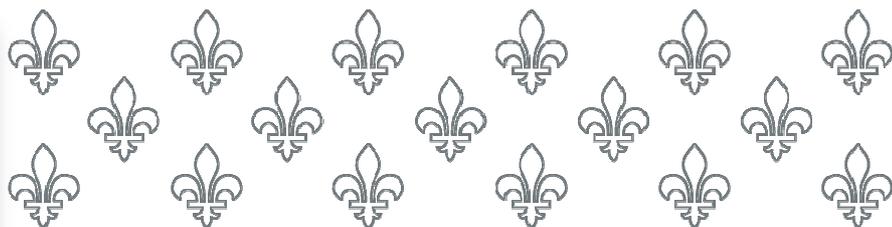
PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidants	+60.00\$	+60.00\$



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

SYLVAIN ROCHON, député de Richelieu

Adresse: 71, rue de Ramezay, bureau 101, Sorel-Tracy

Téléphone: (450) 742-3781

1-866-649-8832

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Michael W. Savard (438) 448-8118

M. Claude Graveline (450) 792-2496

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Marco Beaudry (450) 768-3421

Mme Annick Corbeil (450) 792-2142

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



**Le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du conseil :
930 rue du Centre**

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

Alexandre Bonin, inspecteur municipal

Eddy Perez, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les **vendredis** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Ève-Mary Thaï Thi Lac, agente de développement local

Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude les vendredis matin de 9h00 à 10h30 au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télécopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 934, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télécopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadogstjude.com
Site internet: www.fadogstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-866-APPELLE (277-3553)
www.contactry.qc.ca

Service internet

(450) 771-5065
www.rimaskoutain.com

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc

(450)792-2001

